

# INITIATION PRATIQUE AU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DES ÉTRANGERS



## Public concerné

Avocats et juristes

## Prérequis

Aucun

## Niveau de la formation

Acquisition des fondamentaux



## Durée

4 heures



## Lieu

Visio conférence\*



## Prix

245 € HT / 294 € TTC

25% remise Jeune Avocat



## Intervenant

Maître André Icard

Avocat au Barreau de Paris

## Objectifs pédagogiques

Cette formation abordera les notions de l'entrée et du séjour sur le territoire, l'obligation de quitter le territoire, la procédure d'asile et l'extradition des étrangers.

A l'issue de la formation, vous serez au fait des différents contentieux administratifs des droits des étrangers.

## Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, et d'exemples concrets en ligne, utilisation de l'outil de recherche Juri'Predis, jeux de rôles...

## Contenu

Séquence 1 : L'entrée et le séjour

Séquence 2 : L'éloignement du territoire

Séquence 3 : Le droit d'asile

Séquence 4 : L'extradition

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

\*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet



# INITIATION PRATIQUE AU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DES ÉTRANGERS

## Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

## Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

## Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

## Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

## Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- Prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

## Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



## Intervenant

Maître André Icard  
Avocat au Barreau de Paris

Maître Icard a développé une expertise reconnue en droit administratif, en droit des collectivités locales et des établissements publics de santé, administratifs ou industriels et commerciaux, en droit des marchés et des contrats publics, en droit des finances publiques et de la fiscalité locale, en droit de la santé et de la sécurité sociale, en droit des fonctions publiques, en droit du contentieux administratif et en droit des associations.

## Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)  
Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.  
"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

### 1h Séquence 1 : L'entrée et le séjour

5 mn Pause

### 50mn Séquence 2 : L'éloignement du territoire

5 mn Pause

### 50mn Séquence 3 : Le droit d'asile

5 mn Pause

### 50mn Séquence 4 : L'extradition

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction  
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H

